

# I'M STILL STANDING

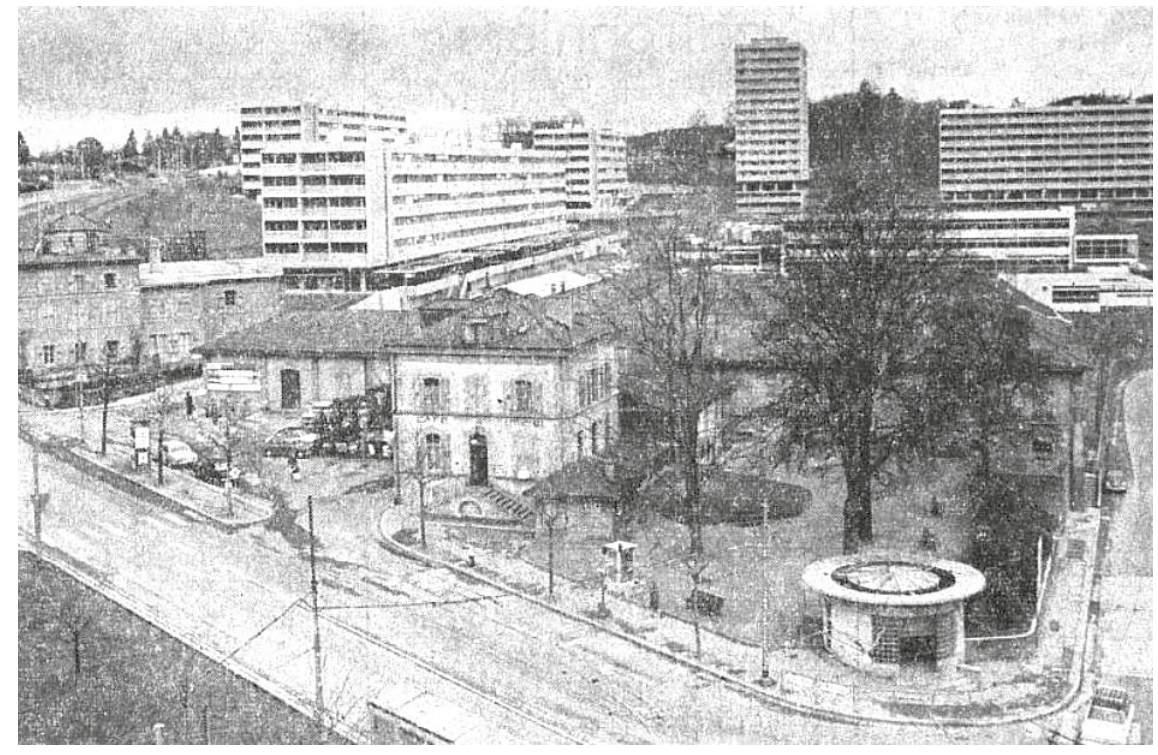
YEAH  
YEAH  
YEAH



## L'Ancien-Stand comme une histoire

Au départ de notre réflexion, il y a une prospection des imaginaires des lieux. C'est la notion de récit que nous proposons de suivre comme guide pour le développement du projet : le caractère et les spécificités de l'Ancien-Stand apparaissent comme le reflet de grands chapitres d'aménagement du site - et de différentes manières d'y vivre - formant une histoire qui se situe aujourd'hui à un moment charnière.

Les histoires qui se tissent dans et autour du quartier sont interrogées pour imaginer la suite du récit : on ouvre un nouveau chapitre, mais on ne perd pas le fil de la narration...



**La marge et le carrefour**  
Si le site à la fin du 19<sup>e</sup> est caractérisé par une situation de marge de la ville, son accroche à une route d'importance cantonale lui confère en même temps un statut de lieu de passage. Un café, un kiosque et un square rassemblés à la croisée des chemins animent une petite centralité, source de familiarité qui diversifie le contexte largement marqué par les activités militaires. Elle signale également la porte de la ville, la limite de l'urbanité.



**Ambivalence d'un grand geste**  
Les caractères principaux du quartier tel que l'on perçoit aujourd'hui naissent de sa création affirmative comme unité de voisinage au milieu du 20<sup>e</sup> siècle. En parallèle de l'ambition d'offrir aux habitants modestes des espaces extérieurs généreux et une proximité à la nature, la conception du quartier vise l'unité d'ensemble et une certaine autonomie. Ces valeurs - propres à leur époque - ont été motrices pour la qualité et la diversité remarquables des aménagements, mais aussi dans le sens d'un certain repli vers l'intérieur. Avec son ambivalence, ce caractère « intime » participe à nourrir le fort sentiment d'appartenance au quartier qui perdure chez les habitants.



**Les métamorphoses, changement d'éclairage**  
Depuis une vingtaine d'années, la ville se (re) construit dans ses anciennes marges à travers des opérations motivées par les enjeux propres au 21<sup>e</sup> siècle : adaptation au changement climatique, économie des ressources, mobilité active, mixité... Avec l'urbanisation, les « portes de la ville » s'éloignent de l'Ancien-Stand mais les mutations du contexte réveillent le rôle de petite centralité originelle du quartier. Elles encouragent aussi à davantage de porosité, d'ouverture et d'échanges avec le voisinage... qui nécessite de faire attention à ne pas diluer le sens d'unité auquel les habitants sont attachés.



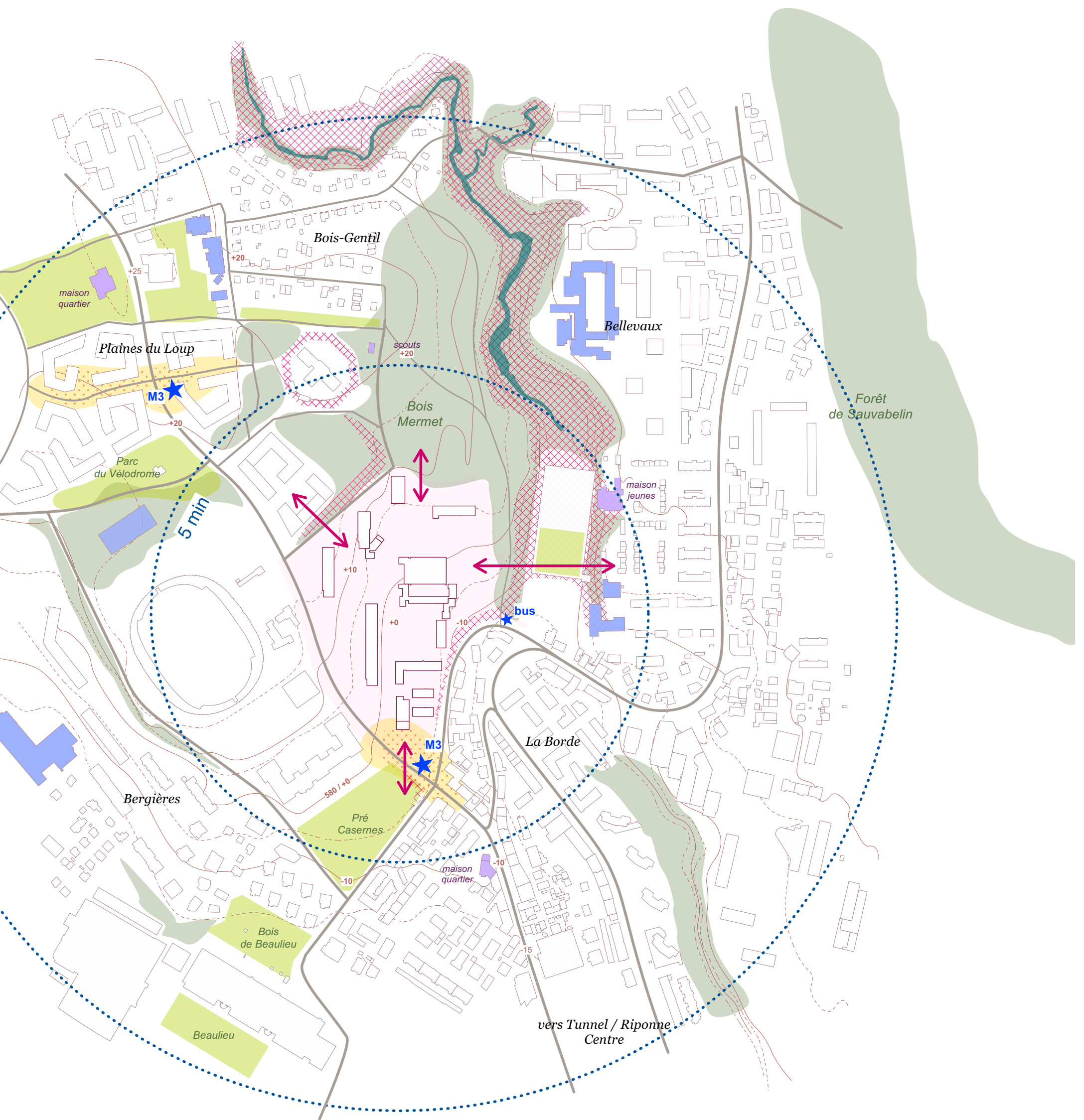
**Mon grand voisin la forêt**  
Le valon de la Louve et le Bois Mermet sont une composante persistante du paysage dans lequel s'inscrit le site, et ils traversent les différents chapitres de son histoire. Outre la relation conflictuelle à la rivière progressivement effacée du paysage urbain à partir de 1812 - le rapport à la forêt n'est pas non plus une histoire stable... Les imaginaires qu'elle porte sont ambigus et orientent le ressenti d'habiter à l'orée du bois tantôt du côté de l'attraction et tantôt de la crainte : « Promenons-nous dans les bois... pendant que le loup n'y est pas ».

Longtemps limite de la ville, puis bordure-écran du quartier dans un rapport de contraste entre sauvage et domestiqué, la forêt est aujourd'hui invitée au cœur de l'urbain, comme maillage du territoire en métamorphose. La relation renouvelée à la lisière constitue alors une intrigue essentielle dans ce nouveau chapitre qui s'ouvre à l'Ancien-Stand : une relation sur mesure, tenant compte de la substance historique du quartier qui en faisait un fond de scène, et dont la résolution complète dépasse le strict périmètre du concours.

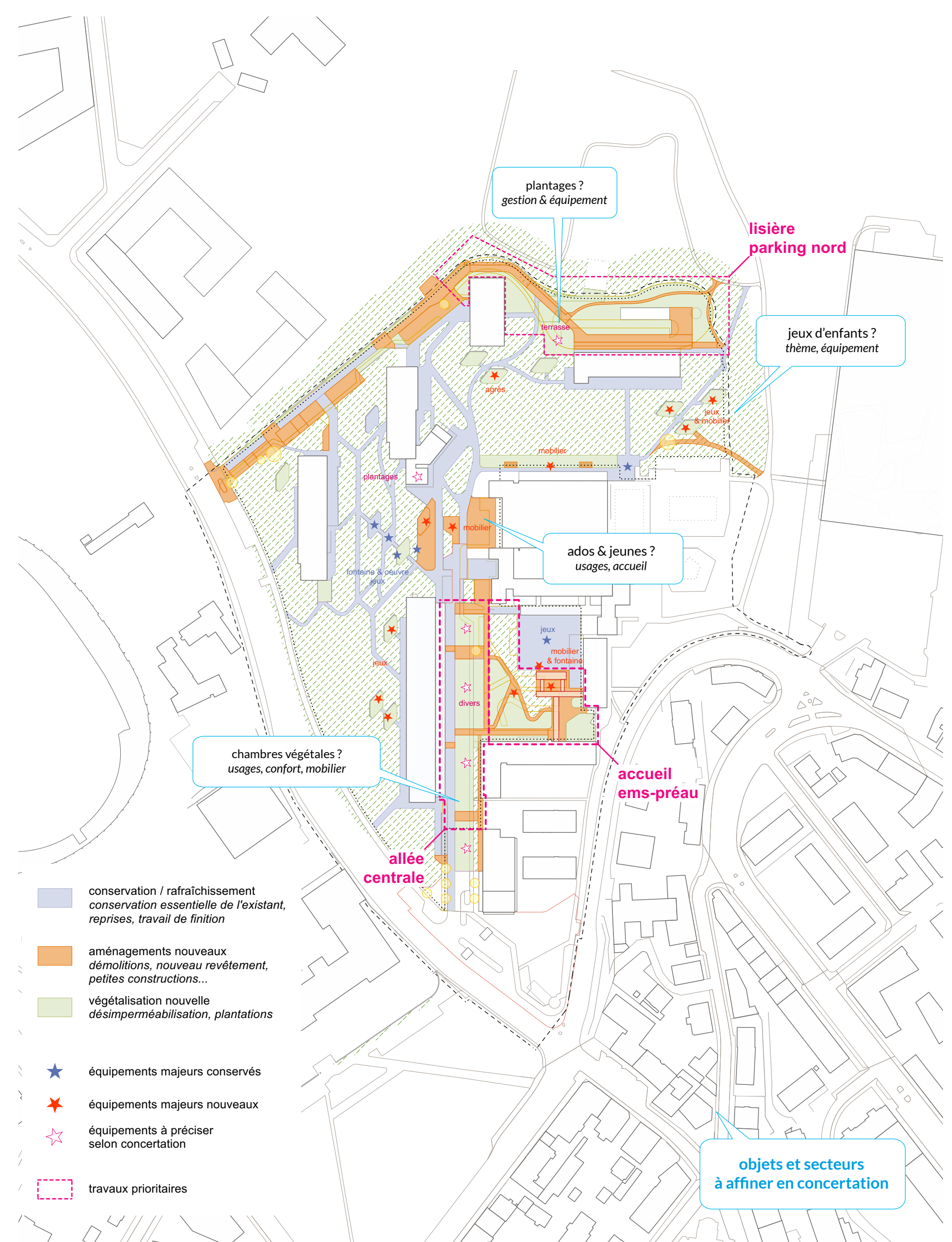
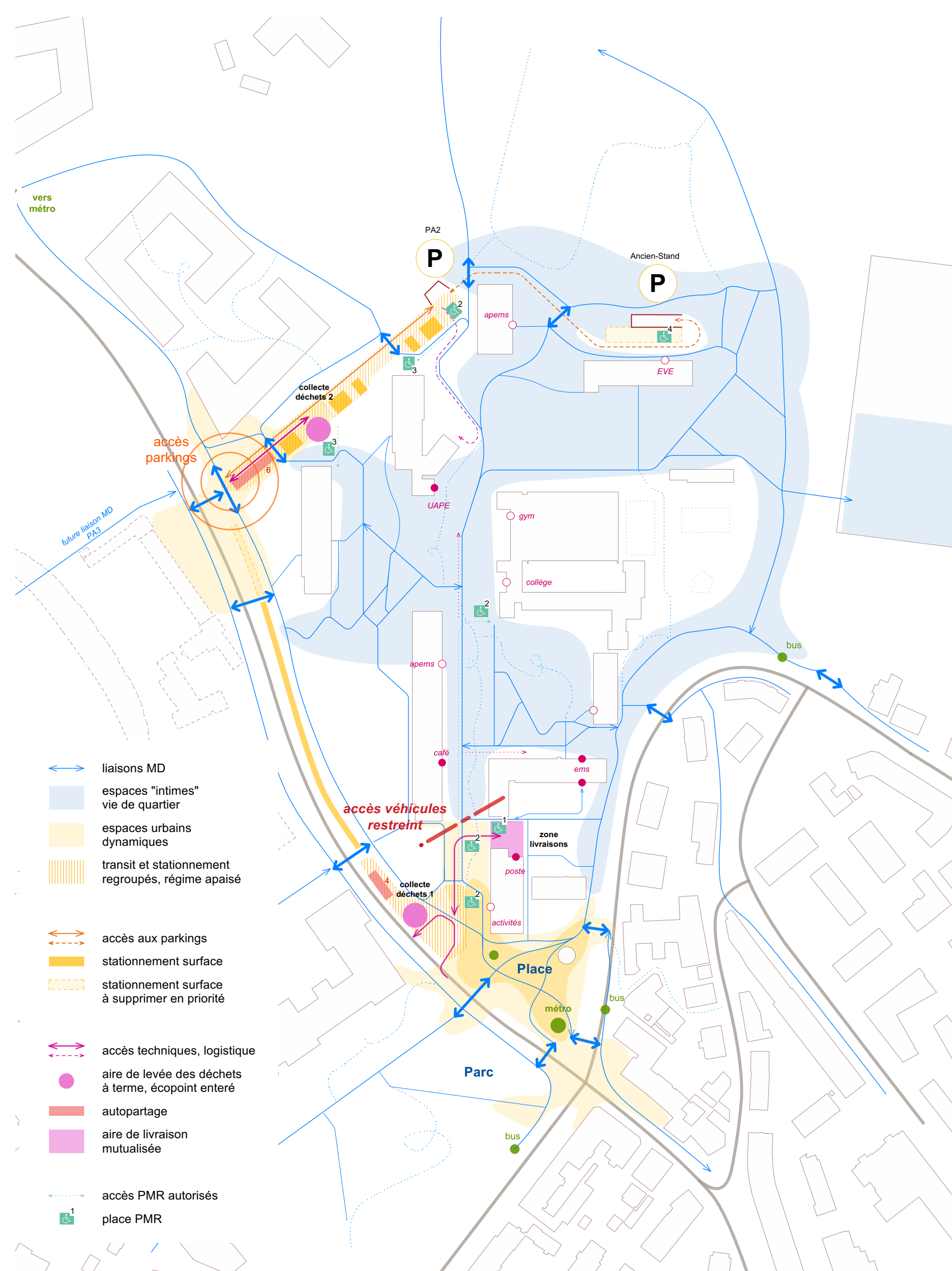
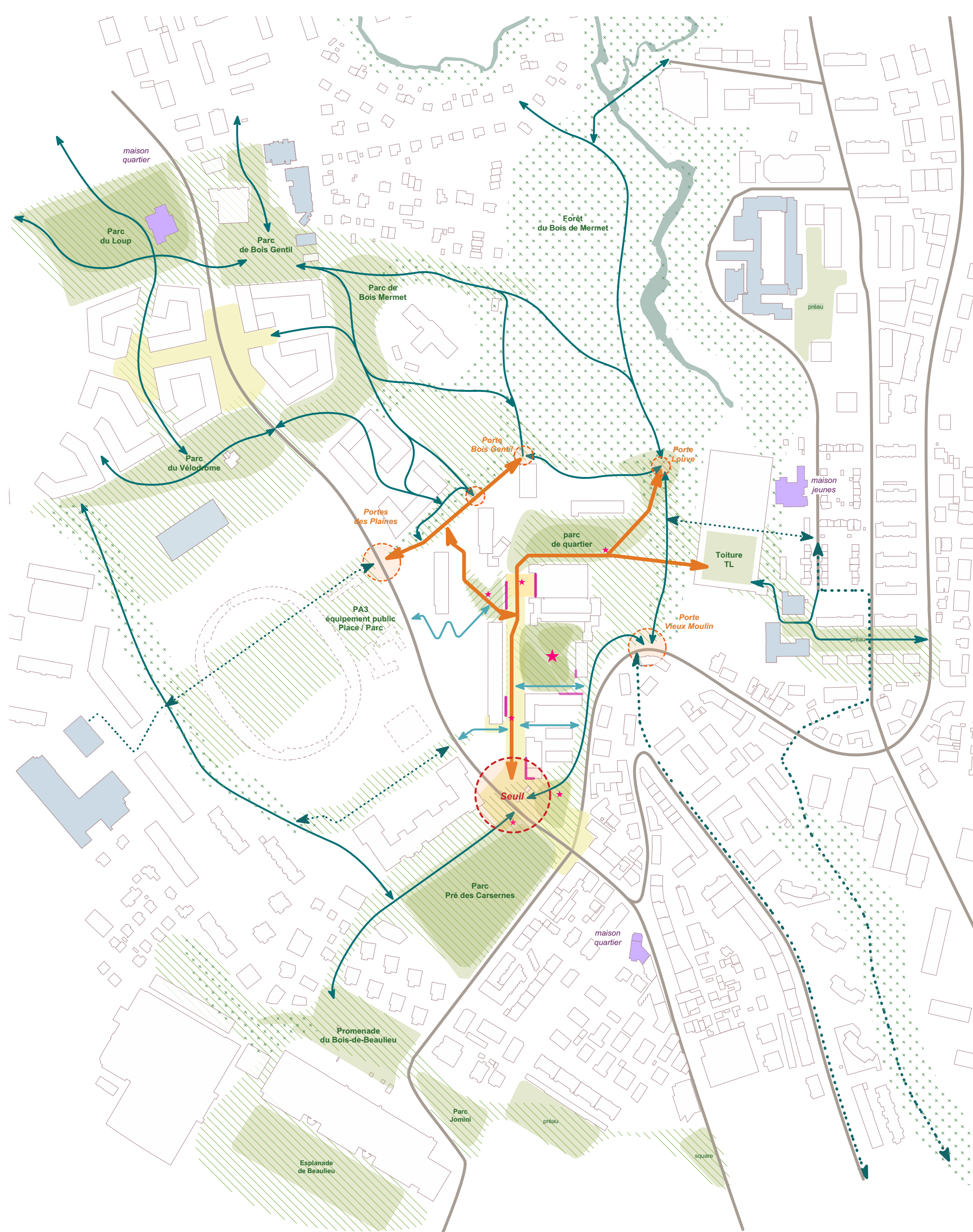
### Contexte urbain & paysager du quotidien : un jeu de centralités et de ruptures

L'urbanisation nouvelle des Plaines de Loup et l'arrivée du métro redistribue les pôles d'attractivité dans les environs et enrichit les parcours quotidiens dans et autour du quartier, en particulier pour la mobilité active. A l'heure actuelle cependant, les nombreuses ruptures topographiques et la prégnance de l'aménagement routier qui accompagnent les limites du quartier génèrent des obstacles - physiques et visuels - qui piègent les liaisons avec le contexte, et participent au caractère enclavé du site.

Dans une perspective de désenclavement, quatre enjeux principaux d'amélioration des articulations sont identifiés :  
- au Sud dans la logique de centralité, les liens entre la pointe du quartier et le parc du Pré des Casernes ainsi que les rez actifs à l'angle de la rue de la Pontaise  
- à l'Ouest, les connexions avec le PA2 qui offrent des itinéraires diversifiés vers la centralité des Plaines de Loup et qui correspondent (du fait de la pente !) aux parcours pour rejoindre le quartier en descendant de la station plus haute  
- à l'Est, le franchissement du valon escarpé de la Louve pour rejoindre Beveloux via la toiture-parc des TL  
- au Nord, la relation à la forêt autour des usages de promenades et d'accès à la nature de proximité



## Principes



### Un maillon du réseau de parcs

La composition de l'unité de voisinage fait la part belle aux espaces libres et collectifs à l'intérieur du quartier. Ils se déclinent en jardins, allées, esplanades, terrasses... reliés par un réseau finement ramifié de cheminements.

Si la générosité de ces espaces collectifs et qualifiés était un atout pour la qualité du cadre de vie à la naissance du quartier, elle demeure un principe très contemporain vis-à-vis des manières de penser et de construire la ville en 2025. Au-delà de son rôle à préserver à l'échelle du quartier, cette trame d'« espaces verts » constitue aussi un potentiel grand chaînon du maillage urbain par les espaces non-bâti et la mobilité douce - dans la continuité de l'urbanisation des Plaines de Loup.

Afin d'encourager l'ouverture du quartier et son intégration dans le réseau de parcs à grande échelle, le projet propose de valoriser la lecture et l'accessibilité du maillage existant, et de le compléter en particulier aux points de connexion avec les parcs et axes mobilité douce voisins.

Dans le respect des principes originaux de « cœur équipé / frange habitée » c'est autour de cette trame que sont rassemblés les rez actifs, l'accueil d'événement, les équipements et le mobilier commun... Elle offre des espaces de rencontre centraux propices à rassembler et mélanger les habitants, et rend perceptible la gradation avec les espaces plus calmes, plus privatifs associés aux logements.

### Un équilibre entre accessibilité véhicules et intensités de la vie de quartier

Fruit de son époque, la conception initiale du quartier accorde une place importante à l'accès des véhicules et au stationnement. Cette prégnance routière s'est accentuée dans les décennies suivantes. Dans le but de favoriser la qualité d'expérience de la marche et de permettre l'épanouissement de la vie dans les espaces collectifs (dans le sens à la fois des usages sociaux et de nature en ville), le projet propose de rediriger l'accessibilité véhicules de manière graduelle, en lien avec le système de parc et le jeu de centralités contextuelles.

Il s'agit en particulier de libérer les espaces collectifs du transit de véhicules réguliers. Les principales mesures sont définies ainsi :  
- les fonctions collectives (voitures en auto-partage et collecte des déchets) sont regroupées aux points de connexion entre les voies de desserte du quartier et la route des plaines de Loup  
- le stationnement général est accessible uniquement par le chemin de l'Ancien-Stand apaisé.  
- l'allée centrale n'est circulée que par les véhicules exceptionnels (urgences, événements, places PMR pour l'école et le gymnase).  
- des changements de revêtement matérialisent les intersections

et donnent la priorité aux piétons, pour sécuriser et améliorer la perméabilité, notamment avec les quartiers voisins et la forêt. Le projet est pensé pour s'adapter à une modification potentiellement par étapes de l'allègement des véhicules à l'intérieur du quartier :  
- au besoin, une partie du stationnement en surface autour de la trémie du parking souterrain pourrait être provisoirement conservée  
- à terme, il est proposé de relocaliser les garages centraux du Spadom et ainsi que l'aire de dépôt en lisière de forêt dans des contextes plus adéquats. Le projet garantit toutefois l'accessibilité de ces fonctions si elles devaient être maintenues le temps de trouver une alternative.  
- à ce stade, les points de collecte des déchets sont prévus sous forme d'aires de rassemblement des conteneurs roulants. La contrainte de manutention des bacs jusqu'aux aires dédiées est rendue plus acceptable par l'apaisement général du quartier et l'amélioration du confort de marche. A terme, des conteneurs enterrés pourraient être mis en place, dans la même logique que les quartiers voisins.

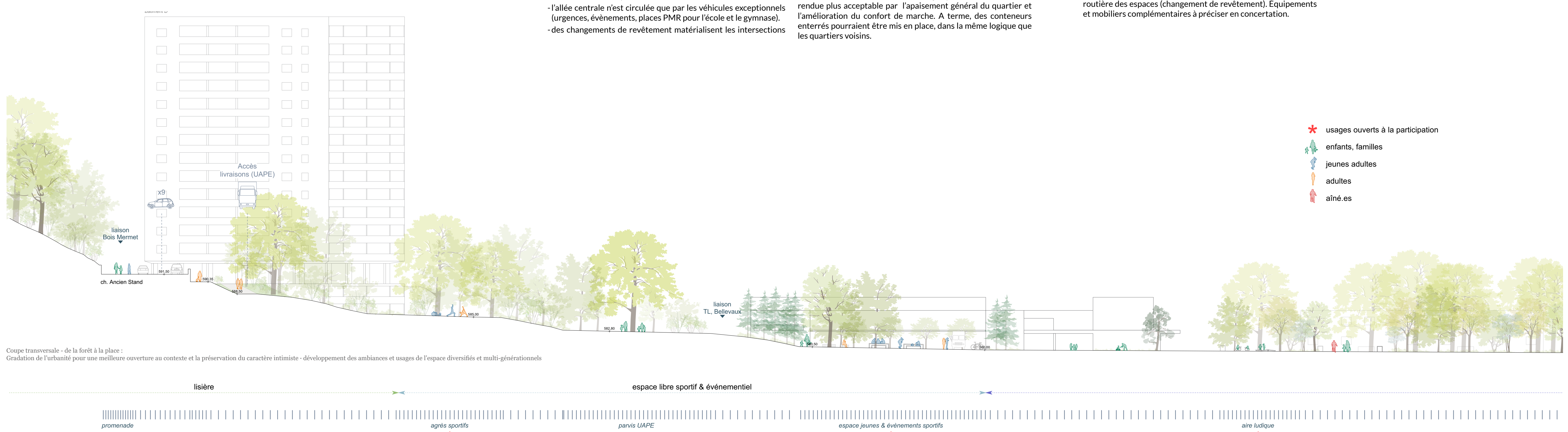
### Faire avec

Dans un souci d'économie - de moyens, de ressources, de nuisances de travaux - et de respect du patrimoine, l'approche du réaménagement est guidée par des principes de valorisation de l'existant. Les interventions se déclinent graduellement en :

- Préserver et prendre soin : rafraîchissement des aménagements existants, dont les esplanades fortement sollicités sur les axes principaux du maillage de parcs. Renouvellement des plantations et développement des pratiques d'entretien en gestion différenciée.
- Soustraire et revitaliser : dés-imperméabilisation et végétalisation, en tenant compte des contraintes d'accessibilité. Dépose des aires de jeux obsolètes et du mobilier encombrant coercitif (barrières, bornes, bacs béton). Remplacement des luminaires routiers par un éclairage piétonnier raisonné.
- Compléter : nouveaux aménagements en dur ponctuels, pour la création de connexions manquantes et/ou la qualification moins routière des espaces (changement de revêtement). Équipements et mobiliers complémentaires à préciser en concertation.

Si les contraintes de budget ou de coordination avec les projets connexes devaient entraîner un phasage différencié ou une hiérarchisation des interventions, on identifie dès ce stade 3 secteurs dont le réaménagement aura un fort effet sur la qualité de vie et l'ouverture du quartier à son contexte. Ces travaux pourraient être menés relativement indépendamment, en priorité, en réservant le reste pour un second temps.

Compte tenu de l'existence d'une communauté solide d'habitants et de leur attachement au quartier, nous prenons soin de garantir l'intégration de leur expertise d'usage dans le cadre du développement ultérieur du projet. Une démarche de concertation thématisée sera à mettre en place : elle se basera sur les principes structurants proposés ici, et visera à préciser les usages et pratiques des espaces collectifs partagés afin d'adapter l'aménagement et d'encourager son appropriation.



Coupe transversale - de la forêt à la place : Gradation de l'urbanité pour une meilleure ouverture au contexte et la préservation du caractère intime - développement des ambiances et usages de l'espace diversifiés et multi-générationnels

lisière

espace libre sportif & événementiel

- ★ usages ouverts à la participation
- 👨‍👩‍👧‍👦 enfants, familles
- 👤 jeunes adultes
- 👤 adultes
- 👤 aînés

promenade

agrès sportifs

parvis UAPE

espace jeunes & événements sportifs

aire ludique

## L'allée centrale

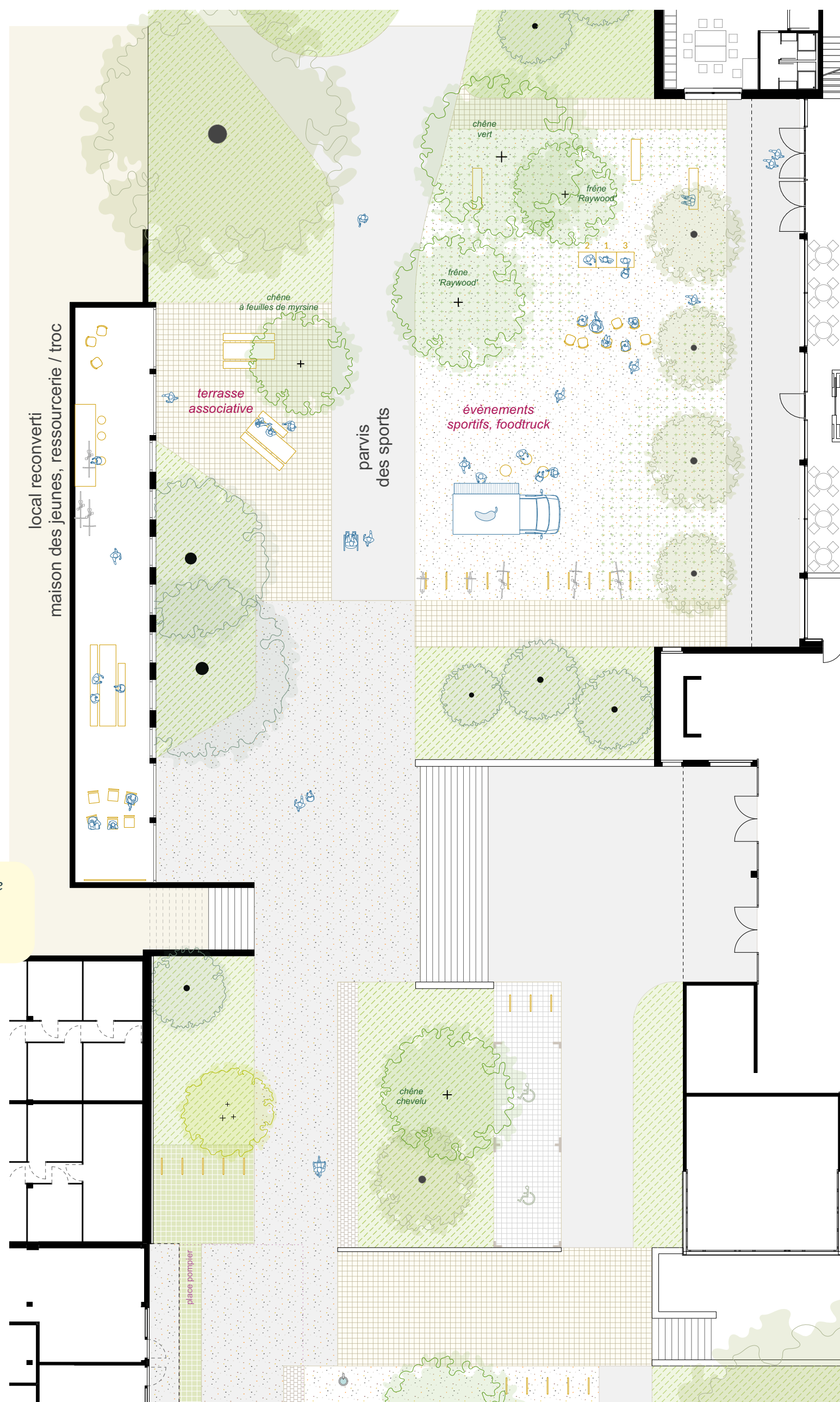
L'allée centrale est la colonne vertébrale des espaces collectifs : ouverte sur la place, elle prolonge la centralité à l'intérieur du quartier et distribue les cheminements perpendiculaires qui s'y connectent, jusqu'au parvis de la salle omnisports qui s'anime lors d'événements. Les rez-de-chaussée actifs s'y expriment.

La circulation principale - confortable et exceptionnellement carrossable - est concentrée sur un large chemin bordant le bâtiment A, qui conserve le revêtement existant et le tracé rectiligne du projet initial. Les espaces libérés côté Est permettent l'aménagement de « chambres végétales » incluant les arbres existants.

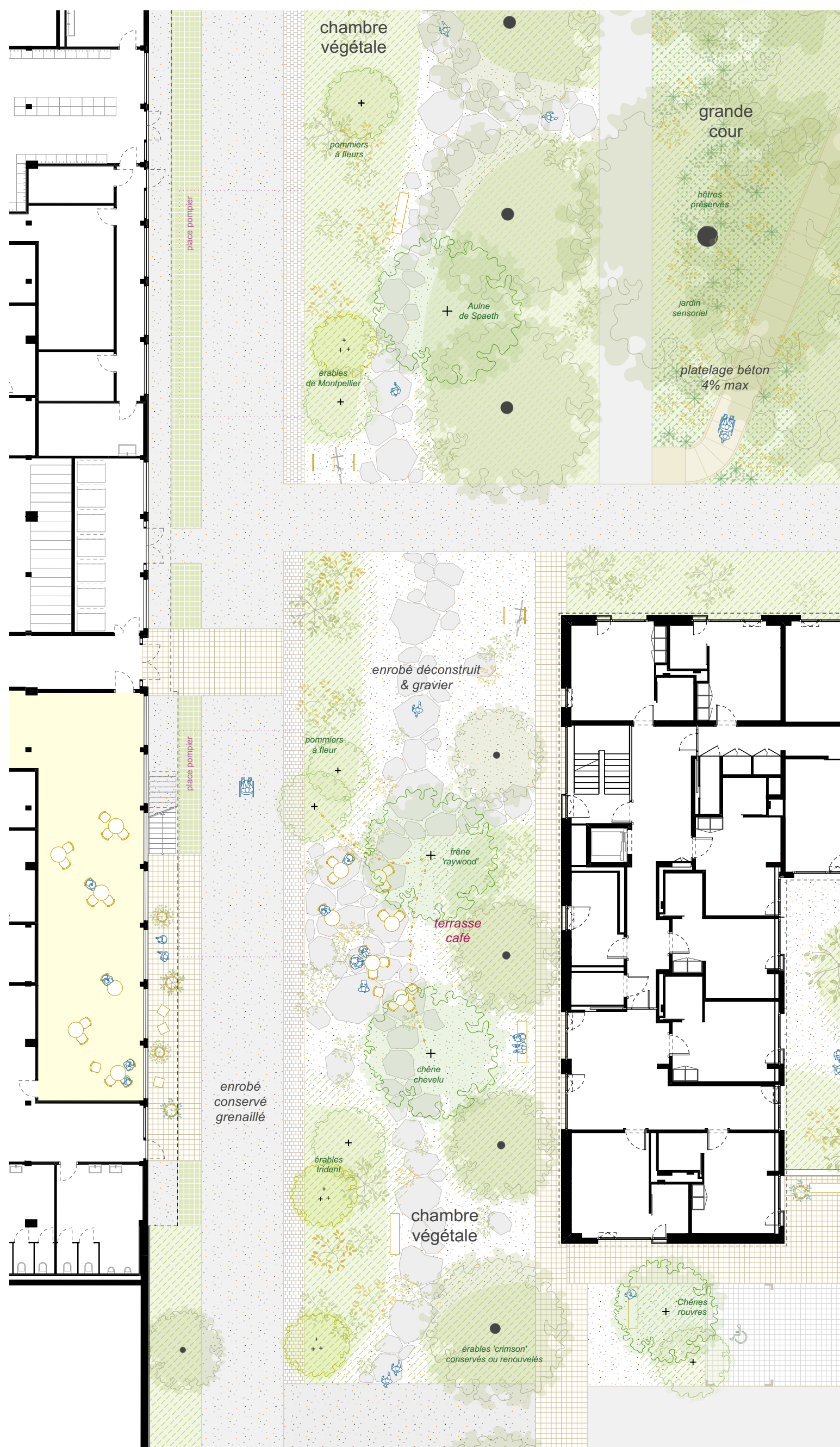
Cette partie du projet se prête particulièrement à une démarche participative. Offrant des espaces de fraîcheur et un parcours parallèle alternatif et exploratoire, les surfaces gagnées sur l'enrobé routier sont agréables, fédératrices et sécurisées : elles sont propices à une grande diversité d'usages ! Sur base des principes cadres du réaménagement imaginés ici, l'adaptation aux usages définis par les habitants et aux besoins des activités encore incertaines (café, salle des jeunes, organisation d'événements...) pourra se faire avec souplesse.

Habitants-e et jeune retraité du quartier, accompagnés de ses deux petits enfants (5 et 10 ans)

« Par ici on a tout pour les enfants : la piscine, le terrain de foot, les places de jeux... sauf qu'on peut pas laisser les enfants jouer seuls, parce que les jeunes traversent ses espaces avec leurs scooters à toute allure... »



Zonage 1/2000  
Allée centrale 1 / Parvis des Sports & Local Jeunes | 2/ Café & EMS

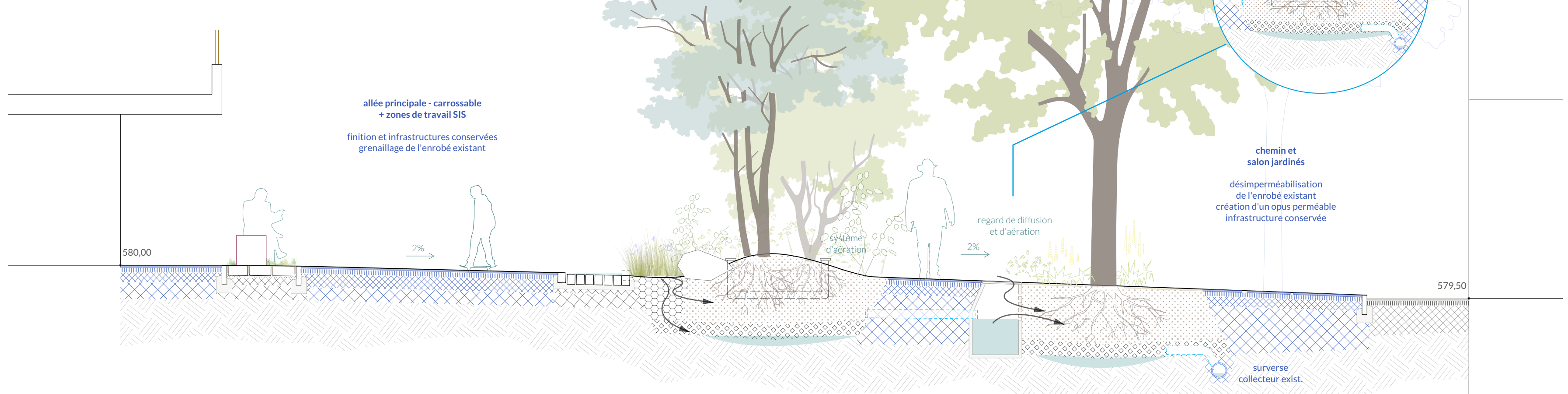


Paire avec l'existant : exemples de revêtement déconstruit et repoussé en modules accueillant la nature en ville et les usages variés. Le travail de joints et de niveaux plus ou moins serrés et irrégulier se prête à une interprétation ludique, animant le chemin de l'école.



Ambiance depuis une chambre végétale : des espaces vivants et variés pour le quotidien sous les frondaisons d'une nouvelle canopée

Compte tenu des risques de pollution du terrain, la conception de l'aménagement est guidée par le souci de rétablir un dialogue eau-sol-plantes avec un minimum d'excavation et de remplacement des matériaux souterrains ; et en assurant bien sûr la préservation des arbres existants. Dans cette logique, la chaussée est conservée le long du bâtiment A ainsi que l'infrastructure sous les espaces en dur (cheminements et accès pompiers) à l'intérieur des « chambres végétales ». Les surfaces plantées sont réalisées en autant que possible en recharge, afin d'offrir une épaisseur de substrat adéquate en limitant la creuse à la couche d'infrastructure existante. La pente générale en dévers vers l'Est est également conservée et mise à profit pour une gestion des eaux pluviales au bénéfice des plantes. Une large cunette recueille le ruissellement au bord du chemin principal, en gardant un fil d'eau à ciel ouvert. Régulièrement, cette cunette est interrompue et permet l'infiltration de l'eau dans une poche drainante pour sa mise à disposition directe de la végétation. Ponctuellement et toujours dans le sens de cette pente, une surverse guide les eaux vers les nouveaux arbres plus éloignés des cunettes. Des chambres d'aération et de diffusion peuvent être installées pour favoriser les échanges sur/sous-sol. Une surverse finale évacue l'excès d'eau dans le réseau existant.



- allée principale - carrossable**  
zones de travail S15  
réfection et infrastructure conservées  
généralité de l'existant
- surstrucure perméable**  
cunettes jointes couvertes  
mobilier ponctuel  
entre plate S15
- cunette en graviers de réemploi**  
jardins d'infiltration  
plantes autochtones  
horizon B  
mélange grave 90/100  
et substrat type bochar
- fosse de plantation + rétention**  
petites arbrutes et arbustes  
terre végétale crabe et amendée  
horizon B  
mélange grave 90/100 et substrat type bochar  
réserve d'eau sous fosse
- Fosse de plantation arbre moyen à grand développement**  
végétalisation naturelle  
terre végétale crabe et amendée  
horizon B  
mélange grave 90/100 et substrat type bochar  
réserve d'eau sous fosse
- chemin et salon jardinés**  
désimperméabilisation de l'enrobé existant  
création d'un opus perméable  
infrastructure conservée
- surverse collecteur exist.**

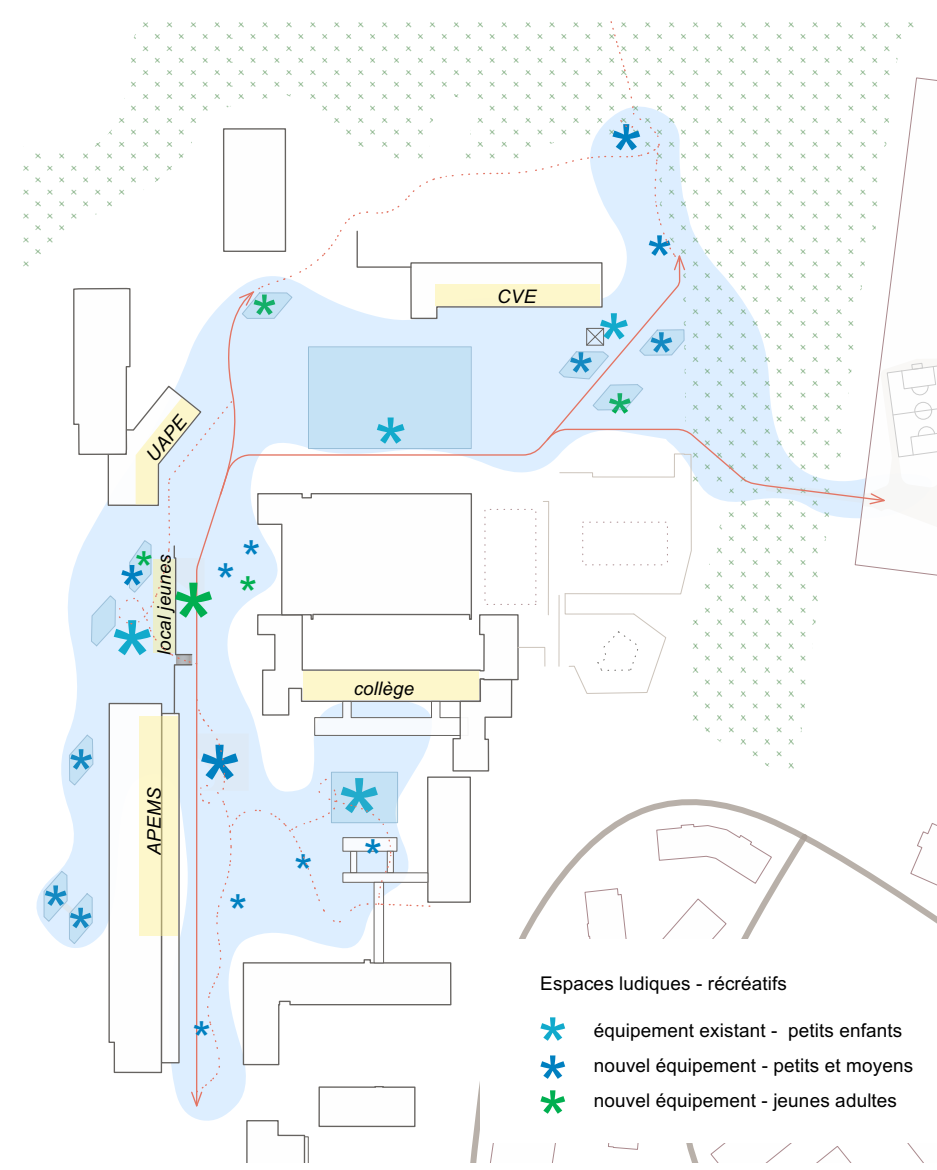
La dés-imperméabilisation proposée vise à conserver autant que possible les matériaux en place, toujours dans une logique de « faire avec ». Le principe retenu décline un travail de déconstruction des enrobés et leur végétalisation. Il permet une grande flexibilité d'adaptation aux usages projetés, mais également aux contraintes (notamment de pollution des sols et HAP) méconnues à ce stade. La proportion d'enrobé déconstruit conservé ou exporté, de gravier gras/stabilisés apportés ou encore la taille et le mode d'entretien de la nouvelle végétation se décline aisément pour apporter de la diversité tout en respectant une ligne directrice, une unité d'ambiance porteuse d'identité pour le quartier.

- Enrobés sciés, laissés en place  
Végétalisation des joints et des pieds d'arbres  
perméabilité, biodiversité  
accessibilité, confort d'usage +++
  - Enrobés sciés, repoussés en opus à joints continus  
Végétalisation des joints, des pieds d'arbres et en « poches »  
Surfaces complémentaires attentantes en gravier  
perméabilité, biodiversité  
accessibilité, confort d'usage ++
  - Enrobés éclatés, repoussés en opus irrégulier et/ou en pas japonais  
Végétalisation généreuse. Petites surfaces et sentiers en gravier  
perméabilité, biodiversité  
accessibilité, confort d'usage +
- exemple d'usages ?  
terrasse de café, jeux peints au sol, bicyclettes et écobalances d'enfants, rassemblements type fêtes des voisins...
- exemple d'usages ?  
jardin, picnic, parcours ludique d'équilibre et de grimpe, animations, rassemblements internes

## Diversité : les petites convivialités & les espaces à soi...

Les habitants décrivent leur quartier en saluant sa diversité. Il est multiculturel, et aussi multigénérationnel : enfants petits et grands, familles, actifs, retraités, jeunes, seniors... se côtoient et partagent les espaces collectifs. Le « bien vivre ensemble » apparaît alors comme un enjeu crucial. Pour y répondre à travers l'aménagement, le projet s'appuie sur la nécessité de pouvoir trouver des opportunités de socialiser, de se mélanger mais aussi des possibilités de rester entre soi, d'avoir des espaces dédiés. Le projet propose une (re)concentration de la vie sociale, favorisée par la libération générale du trafic de véhicules à l'intérieur du quartier. Les aires de jeu originales trop isolées sont abandonnées au profit d'un chapelet plus rassemblé, fédérateur et stimulant pour les enfants ainsi que leurs accompagnants. Les seuils, les croisées des chemins et les belvédères sont aménagés pour inviter à la halte, et offrent de petites convivialités à l'échelle familiale. Une attention particulière est portée aux aînés et aux jeunes qui disposent actuellement de très peu d'aménagements répondant à leurs besoins. Le projet interroge le potentiel des garages du SPADOM, qui génèrent aujourd'hui du trafic véhiculaire au cœur du quartier alors que leur situation ouverte sur l'allée centrale et à proximité des activités sportive présente beaucoup d'intérêt. Leur réaffectation en « local jeunes » pourrait offrir un lieu qui semble manquer au quartier. Il permettrait l'accueil des ados, et un cadre pour leurs activités participant à la vie de quartier : une piste pour apaiser les conflits d'usage et de génération qui s'expriment aujourd'hui ?

- Jeunes mamans à la place de jeux à proximité de la crèche**  
(Génies entre 20 et 38 ans)  
« Sans hésitation, le point négatif du quartier : c'est les jeunes. Ils font beaucoup de bruit la nuit, ils mettent de la musique et font des courses de scooters et voitures et la police n'intervient que rarement. »
- Autrement, les espaces de jeux ne sont pas bien délimités, alors on ne peut pas laisser jouer les enfants sans surveillances... »**
- Jeunes habitants-e du quartier (filles 17 ans et garçons 18 ans)**  
« Un mot pour décrire le quartier ? Multiculturel ! Et aussi tout le monde se connaît et y a beaucoup d'entraide... Moi je me vois rester vivre ici, c'est un peu comme une grande communauté... »
- Un point négatif ? (vies) c'est les jeunes, enfin, c'est toujours les mêmes, mais ils font beaucoup de bruit la nuit, ils mettent de la musique, ils font des courses de scooters... »**



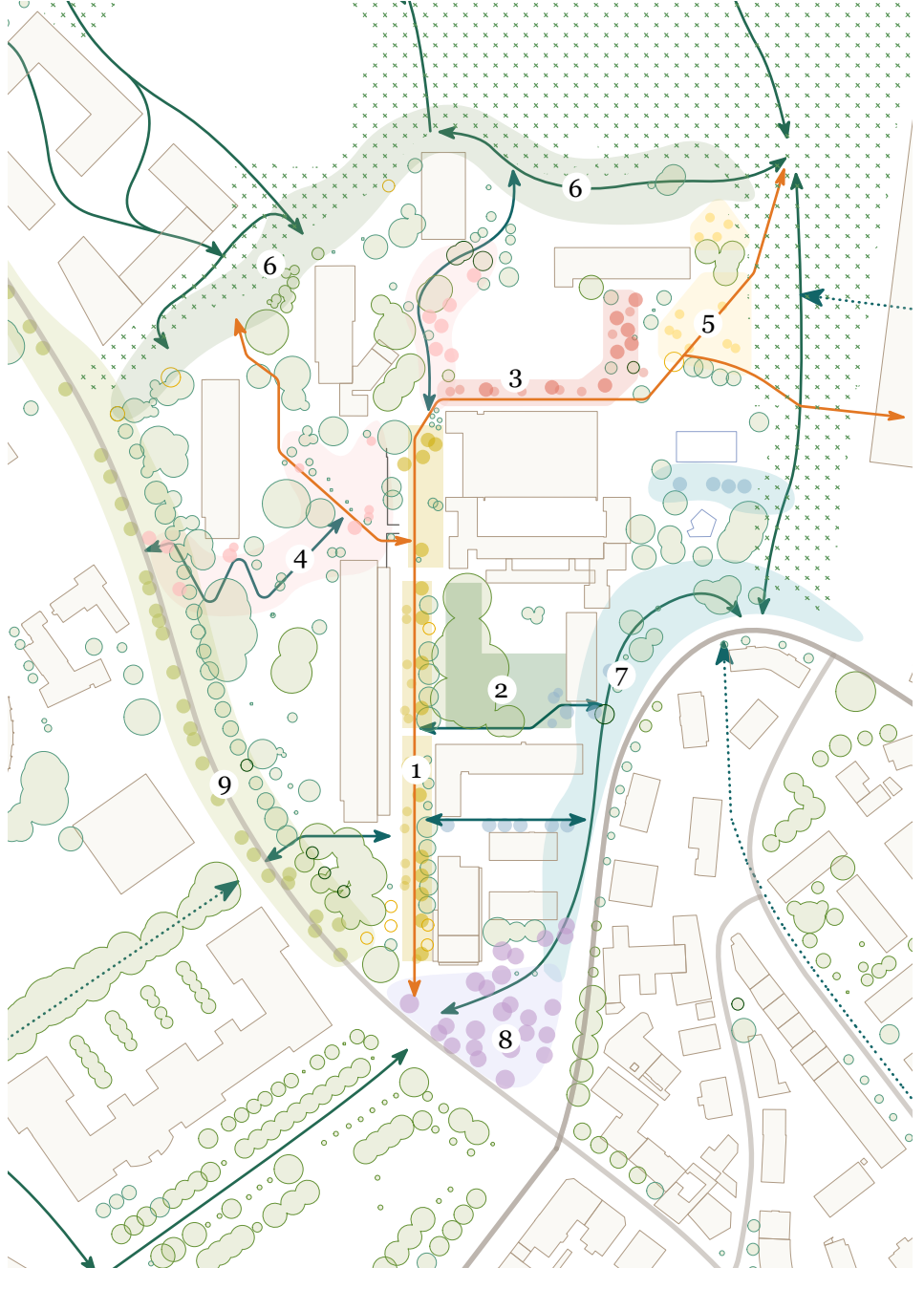
Jouer dans le quartier : un continuum sécurisé et des aménagements pour tous les âges  
Espaces « communs » pour l'œil des petits sous l'œil des adultes, des grands espaces continus pour courir, explorer et apprendre l'autonomie en toute sécurité, et des lieux de sociabilité et d'apprentissage pour les ados



Les plantages sur dalle  
Sociabilité de voisinage, ressource pour les habitants modestes, ou encore support pédagogique : une pratique à ouvrir à la concertation pour préciser les modalités de gestion et les finesses d'aménagement.

## ... et la diversité d'ambiance végétales

- Nouvel alignement en quinconce des arbres existants, renouvellement des sujets moribonds. Tige, jeu de feuillage et de couleurs, ajout de persistants. *Fraxinus angustifolia*, *Roywood*, *Quercus cerris*, *Alnus serrulata*, *Nerobolus* et petits arbres dans les chambres vertes. *Chimonanthus praecox*, *Malus toringo*, *Acer buergerianum*.
- Cour. Préservation des hêtres existants. Création d'un jardin d'ombre en sous-strade.
- Accompagnement des franges du terrain vert. Essences exotiques, forme naturelle. *Portulaca persica*, *Pinus nigra* (sarcis), *Zelkova carpinifolia*.
- Accompagnement des chemins en côtes et terrasses. Saules isolés et petits arbres fleuris. *Milva europaea*, *Quercus petraea*, *Quercus ilex*, *Pinus murelii*, *Crotopagus coccinea*, *Malus 'Donald Wyman'*.
- Lisière gourmande. Arbres et arbustes fleuris, petits fruits, cépées et formes naturelles. *Crotopagus monogramma*, *Malus sylvestris*, *Corylus avellana*.
- Lisière étagée. Arbres et arbustes indigènes de lumière. *Acer pseudoplatanus*, *Pinus sylvestris*, *Acer campestre*, *Cornus mas*, *Rhamnus frangula*, *Viburnum sp.*
- Place des Casernes. Arbres à grand développement, en isolé en bouquets. Echo aux arbres urbains voisins, jeux de feuillage. *Platanus glabra*, *Ficus tomentosa*, *Citrus carolinensis*.
- Route des Plaines du Loup, « rive verte ». Continuité de l'aménagement prévu pour le PAZ, bermes centrales en alignement irrégulier. *Ficus cordata*, *Quercus robur*, *Populus tremula*.



## La grande cour

Accolé à l'allée centrale et embrassé par les bâtiments de l'ens et du collège, cet espace central semi-ouvert s'adresse en priorité aux usagers des deux établissements.

Dans le cadre du réaménagement de l'accueil de l'ens, le projet encourage à profiter de la situation voisine des deux équipements pour rapprocher les âges, et offrir un espace charnière où enfants et aînés peuvent se côtoyer, échanger, socialiser. Cet espace s'organise autour d'un couvert partagé, qui assure d'une part le passage abrité entre les deux ailes de l'ens et d'autre part, se déploie vers le préau pour permettre une halte protégée à proximité des jeux.

Pour répondre aux enjeux d'accessibilité universelle, un nouveau cheminement vient serpenter en pente très douce entre les fûts des grands hêtres. Le système constructif décollé du sol permet de respecter les domaines racinaires et de limiter le compactage du sol, bénéfique pour la longévité des arbres. Son tracé s'inspire de l'ancien jardin des circulations, que l'on réinterprète ici en jardin sensoriel qui vise l'inclusivité et l'expérience partagée : de part et d'autre du parcours, vivaces, petits arbustes et bulbes d'ombre accompagnent les saisons et des bancs confortables invitent à se poser un moment. Ce parcours, bien que moins direct pour respecter une pente accessible au plus grand nombre, offre un intérêt qui encourage son usage pour tous les âges et toutes les capacités. Plus qu'une simple voie d'accès normale, ce chemin devient un espace de vie, une destination en soi dont viennent profiter autant les aînés que les enfants ou encore les promeneurs.



Le Jardin des circulations, inspiration pour l'aménagement de l'accès universel à l'ens



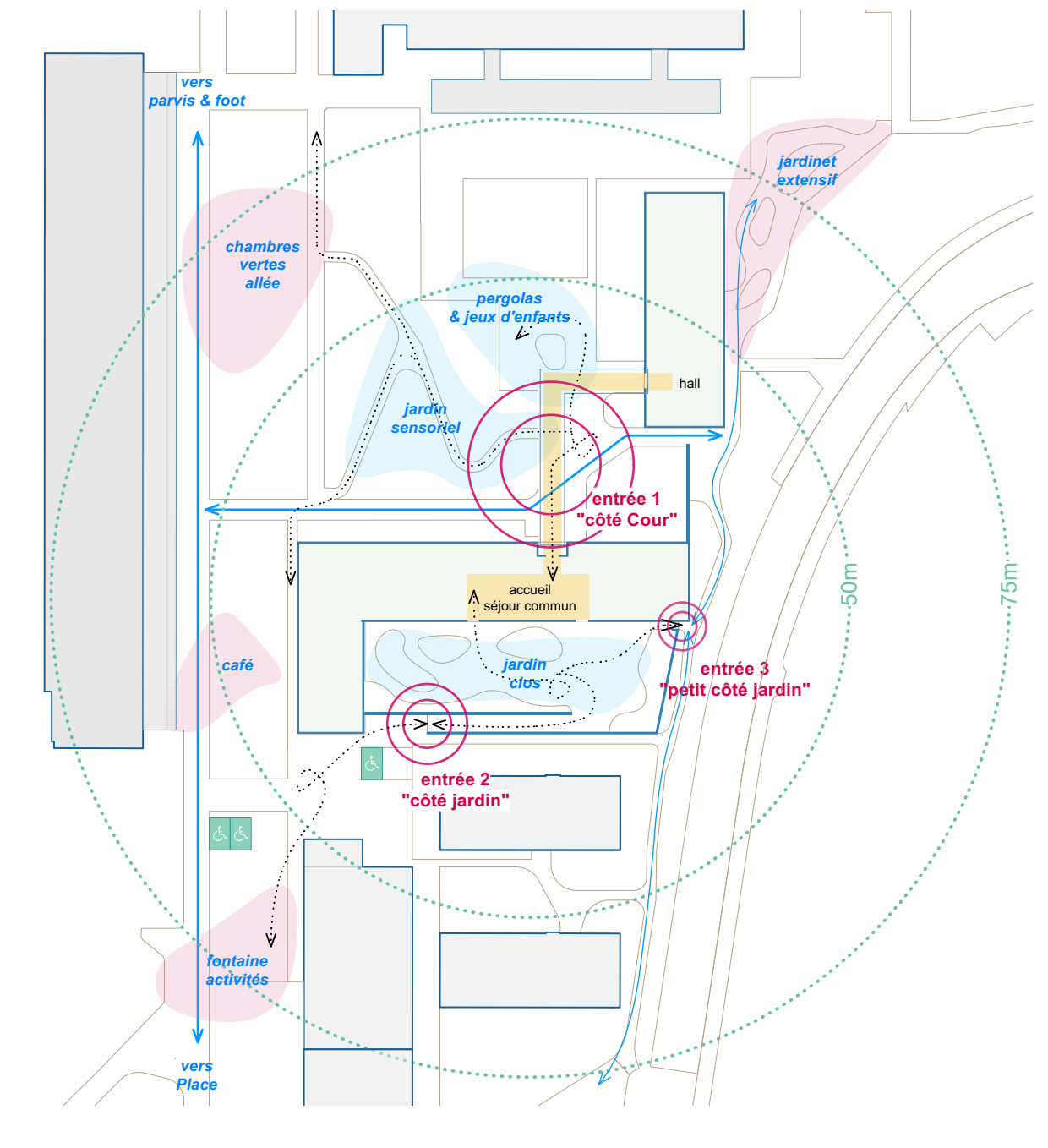
Ambiance depuis le jardin sensoriel : le nouveau couvert partagé, dialogue entre le préau et l'accueil de la maison des aînés

Habitant « et jeune retraitée du quartier, accompagnée de ses deux petits enfants (5 et 10 ans)

« Il y a quelques années encore je travaillais pour la fondation de l'Orme et on venait avec les résidents pour le goûter vers le terrain de foot, en plus de la diversité, cela permettait de créer un lien avec les enfants... Aujourd'hui ça ne se fait plus et en plus il n'y a pas de bancs, tout le monde s'assoit par terre... »

En parallèle de favoriser la mixité des âges et les rencontres dans la cour, le projet interroge la situation centrale de l'ens et son potentiel d'ouverture à la vie de quartier.

En alternative à une orientation vers l'intérieur qui tourne le dos à la future centralité de la place, l'aménagement d'une entrée secondaire côté jardin offrirait une accessibilité plus directe au bâtiment, notamment pour les visiteurs venant du métro ou des places PMR aménagées sur l'allée. Le réaménagement sans obstacles proposé s'adapte à la mobilité des aînés, et enrichit les possibilités des résidents de sortir et de profiter de la diversité d'espaces de vie rassemblés dans un périmètre resserré et familial. Si cette réorientation nécessite une transformation de l'enceinte existante du bâtiment et un complément au système de gestion et de contrôle des accès, elle apparaît comme une source très intéressante pour la qualité de vie des seniors en résidence, leur liberté et leur maintien dans la vie sociale – ainsi que pour le quartier, en faveur de l'animation et de la mixité urbaine.



Axes, promadales et espaces d'intérêt autour de l'ENS



chemin "suspendu" mise en place de dalles béton perforées réalisées sur un type "Wormer" sans fondation

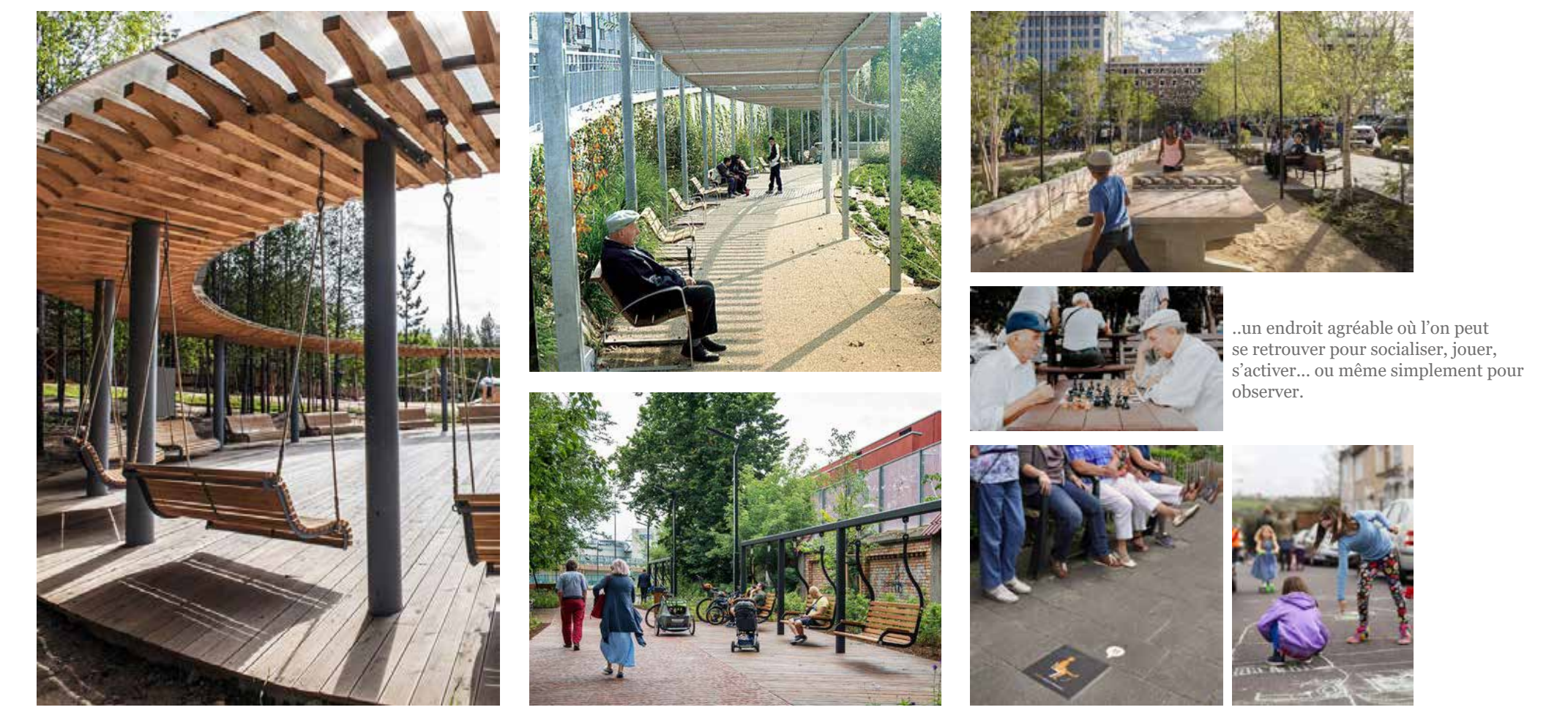
bords en bois pour limiter le compactage du sol et de poser stable

principe de construction plate-béton



Cheminement en plate-béton décollé du sol, offrant des haltes ponctuelles. Respectueux des systèmes racinaires, confortable et sécurisant pour son usage par toutes et en tout temps.

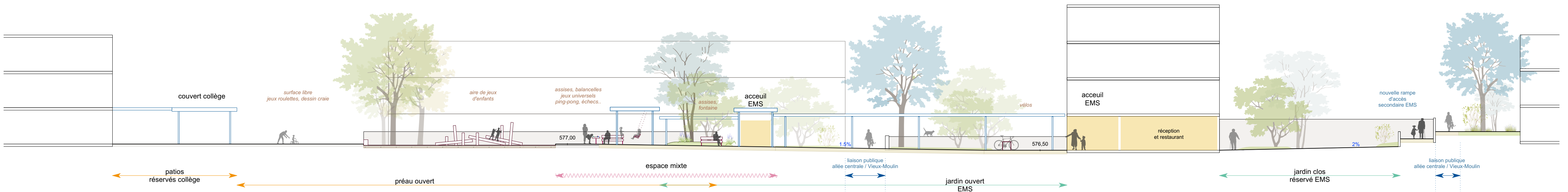
Jardin d'ombre composé de vivaces et arbustes expressifs, robustes et changeants avec les saisons. Il est pensé pour répondre à un entretien raisonnable. La palette d'affaires pour correspondre aux ressources en jardinage des exploitants.



Sous et autour du couvert, des assises confortables et des équipements pour tous les âges...

Un endroit agréable où l'on peut se retrouver pour socialiser, jouer, s'activer... ou même simplement pour observer.

Coupe 1:200 articulation et transition des espaces réservés et partagés



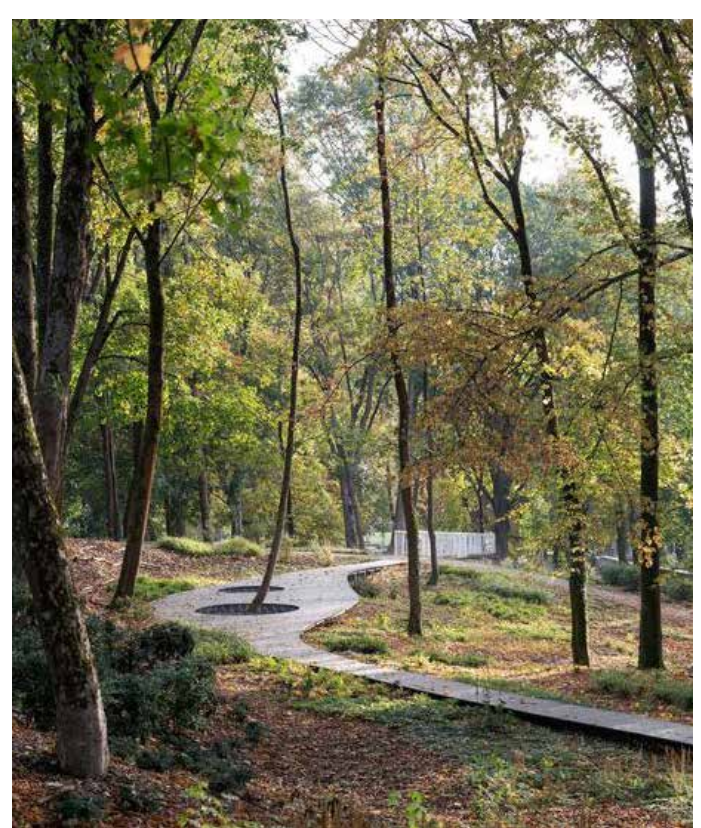
## Les portes de la Forêt

Alors qu'elle constitue une ressource précieuse pour la qualité du cadre de vie en termes d'accès à la nature, d'espace de fraîcheur agréable en été ou encore de terrain de jeu et de découverte pour les enfants, la forêt est aujourd'hui séparée de la vie du quartier, en particulier par la coupure franche et stérile que génèrent les aménagements routiers liés au stationnement.

Motivé par une pesée d'intérêts, le projet encourage à favoriser l'épaisseur de la lisière forestière et ses qualités de transition avec le quartier, en réduisant autant que possible la place dédiée aux parkings. Il propose le rabattement de la voie d'accès au parking souterrain côté bâtiment – en mutualisation avec les accès pompiers – et la suppression du stationnement en surface.

L'espace gagné permet le déploiement d'une lisière étagée à haute valeur écologique et la reconstitution d'un sol vivant – malgré la contrainte de dalle. Le caractère accueillant du boisement au contact des quartiers (de l'Ancien-Standard, mais aussi notamment du PA2) pourrait être amélioré par une gestion forestière plus active, qui vise à accompagner son évolution vers une formation de type forêt claire. A l'orée du bois, les enfants trouvent un espace aménagé en douceur pour l'accueil et le déploiement des activités pédagogiques à l'extérieur, à proximité des écoles et accessible en toute sécurité.

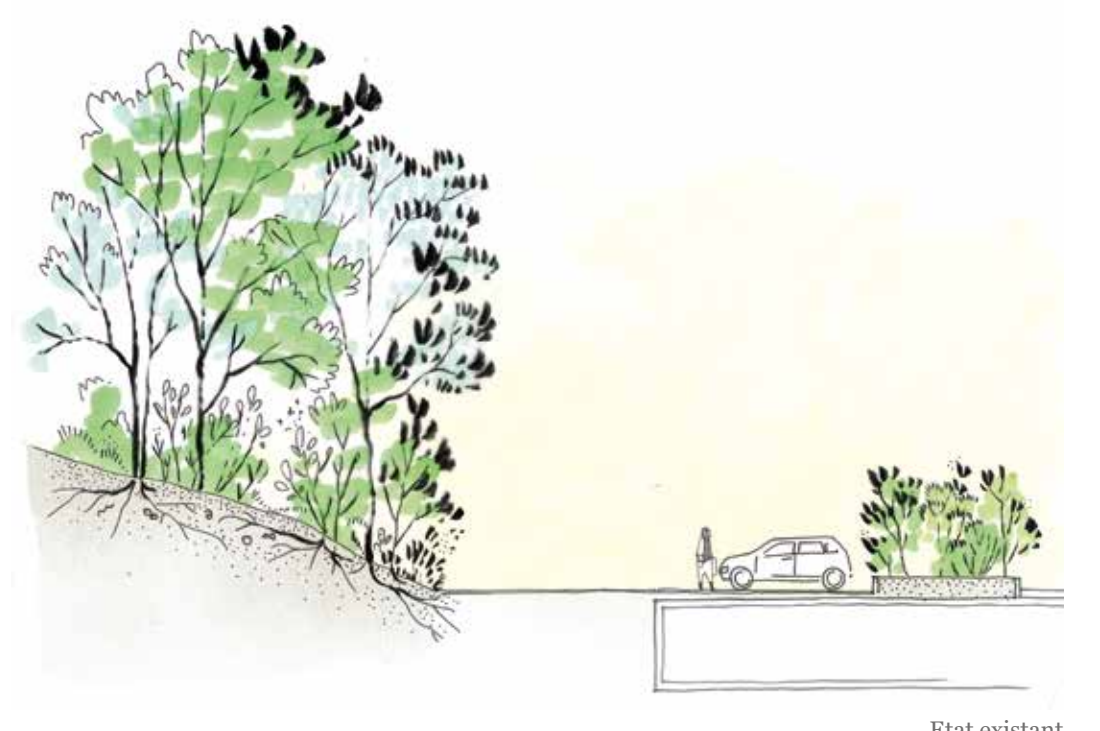
Côté bâtiment, le dégagement des véhicules et des espaces de stockage des poubelles permet d'aménager un espace planté et accueillant en pied d'immeuble, ainsi que des espaces de convivialité sur les surfaces ensoleillées en belvédère au-dessus du quartier. Une offre de jardins potagers inexistantes aujourd'hui apparaît intéressante à développer, imaginée à ce stade sous forme de bacs afin d'intégrer les contraintes de dalle et de pollution des sols en place. Une thématique de concertation sur ces plantages permettra de clarifier les modalités de gestion adéquates et de préciser surfaces et besoins nécessaires au bon fonctionnement de ces espaces comme lieux de partage et de sociabilité entre voisins.



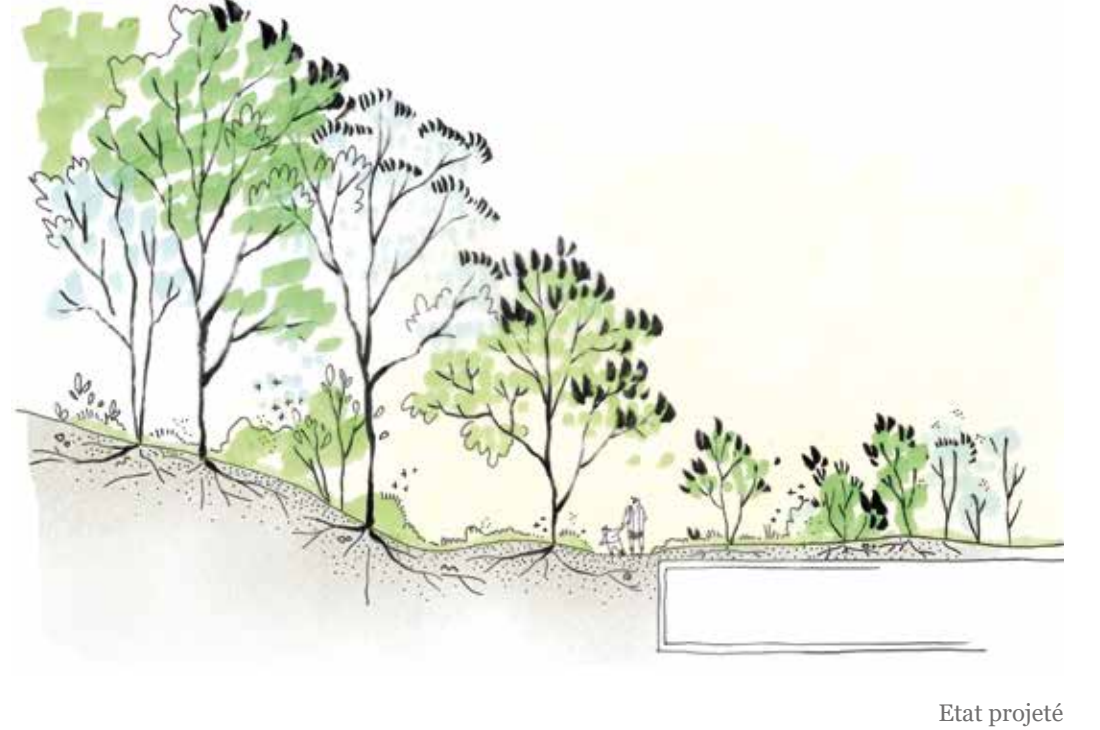
Ambiance de chemin en forêt claire

Habitant de 45 ans et sa fille (10 ans), à la sortie de l'APRMS

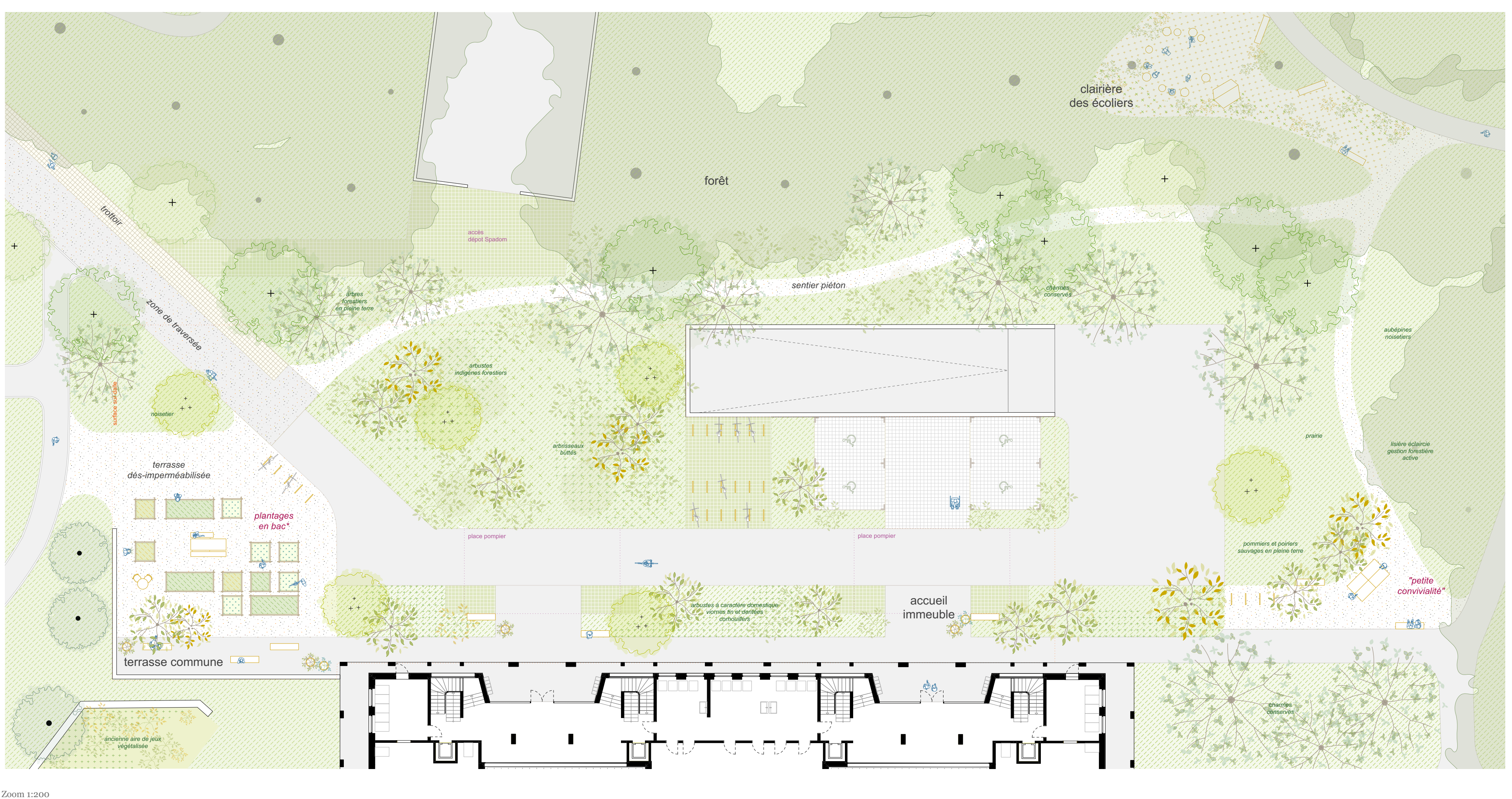
« Moi j'ai grandi ici et j'ai fondé ma famille ici. L'ambiance a beaucoup changé mais globalement j'aime la proximité aux parcs. La forêt elle est juste là mais ce n'est pas très attractif et parfois malfamé... »



Etat existant la clôture stérile de la chaussée et des stationnements en surface au-dessus du parking souterrain



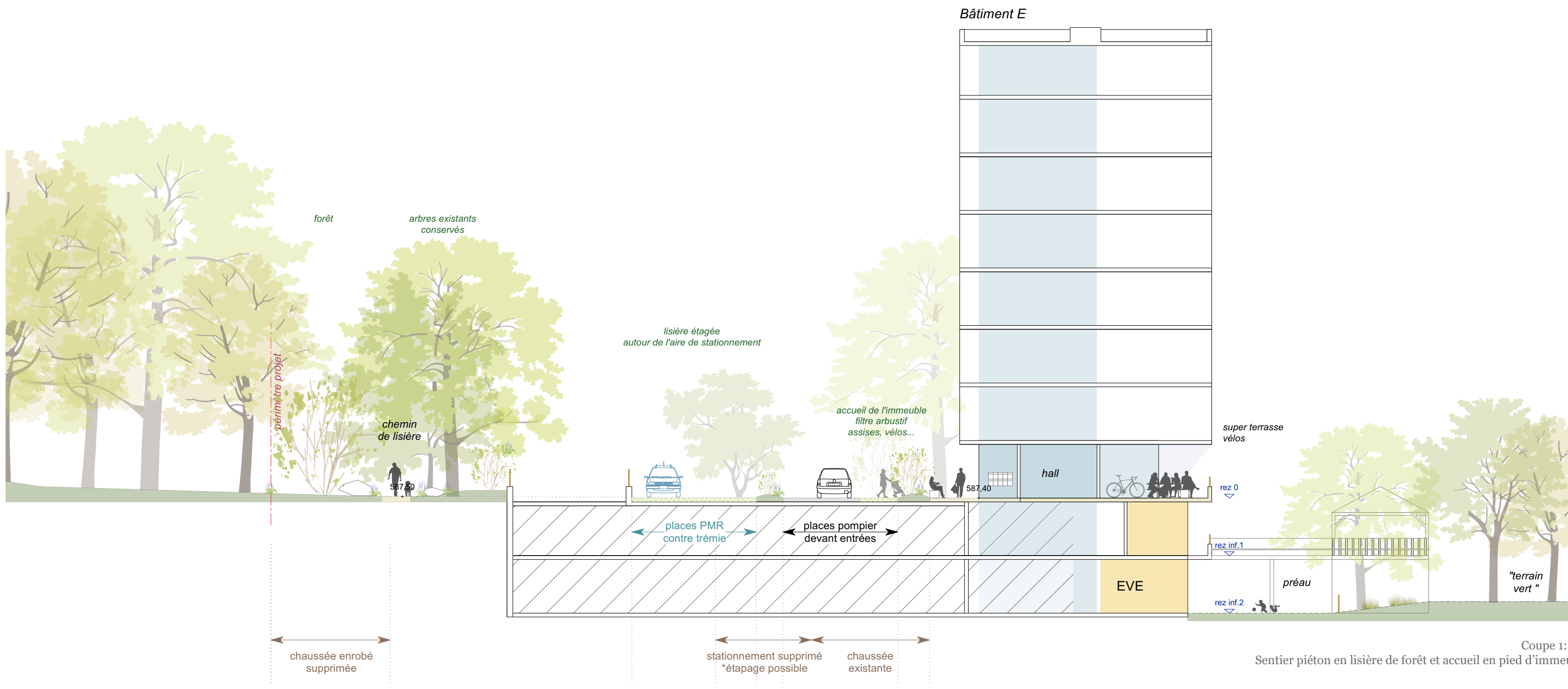
Etat projeté constitution d'une lisière étagée et d'un ourlet arborifère sur dalle



Zoom 1:200 Lisière et accueil au pied au Nord du bâtiment E

Aménagement pédagogique en douceur à l'orée du bois

Gestion forestière favorisant le développement des strates basses à caractère attractif saisonnier et la transparence



Coupe 1:200 Sentier piéton en lisière de forêt et accueil en pied d'immeuble

